

## NOTRE-DAME DU RONCERAY

- *Le sanctuaire le plus vénérable de la ville d'Angers* • *Des origines remontant au IV<sup>e</sup> siècle*
- *Un pape à Angers* • *Une règle monastique unique et surprenante*

On avait accouru de loin, ce 7 septembre 1119, veille de la fête de la Nativité de la Vierge. La foule se pressait dans les rues d'Angers pavées pour l'événement. On trouvait là une cohorte de prêtres venus de tout le diocèse et au-delà, Geoffroi, l'abbé de Vendôme, de nombreux évêques, et puis... le pape ! Calixte II n'était toutefois pas le premier Souverain Pontife à fouler le sol angevin, puisque quelques années plus tôt, en 1096, Urbain II y était venu dédicacer l'abbaye Saint-Nicolas. Mais l'on n'en reverrait pas avant longtemps. Et on n'en reverra effectivement plus... et pour ce qui nous concerne, nous préférierions attendre des temps plus heureux pour en revoir un autre...

La procession s'ébranle et descend les degrés devant la cathédrale, franchit la Porte Boulet pour s'acheminer vers l'actuel pont de Verdun. Elle traverse encore le petit bras de la Maine, à l'emplacement du boulevard Henri Arnauld, et parvient enfin à l'abbaye de Notre-Dame de Charité, comme on l'appelait à l'époque, où le Pontife va pouvoir procéder à la consécration de l'abbatiale et du nouvel autel.

Gui de Bourgogne (un Français) avait été élu pape le 1<sup>er</sup> février de la même année au conclave tenu à Cluny. Avant de prendre possession de son siège romain, il entreprit un voyage en France qui l'amena notamment à Angers.

Disons-le franchement, ce n'est pas cette consécration qui justifiait la venue du pape, mais plutôt le contraire. L'église abbatiale, récemment reconstruite par Foulques Nerra, avait déjà reçu une bénédiction, mais les religieuses obtinrent que le Souverain Pontife consacrait lui-même leur église. Sans doute vint-il ici principalement pour inaugurer la première procession du Grand Sacre. Nous y reviendrons à une autre occasion.

Mais ce sanctuaire jouissait tout de même d'une grande renommée en raison de sa haute antiquité et des saints qui l'avaient fréquenté.

Son histoire commence en des temps fort reculés...

### *A l'aube de la chrétienté*

L'évangélisation de l'Anjou débute avec l'arrivée de son premier évêque, Defensor, qui est mentionné dès 372. En

quelle année se produisit le prodige qui suit ? Il est bien impossible de le dire. Mais en des temps où les chrétiens ne jouissaient pas encore de la paix civile (Grégoire de Tours mentionne par exemple que Childéric, le père de Clovis, avait fait incendier la première cathédrale d'Angers).

A une époque, donc, où il était préférable de se cacher pour pratiquer la religion du vrai Dieu, les premiers chrétiens d'Angers s'étaient rassemblés dans un petit oratoire. Celui-ci était situé dans une zone très boisée, non loin de la voie romaine qui, franchissant la rivière par l'actuel pont

de Verdun, se divisait plus haut pour conduire d'un côté vers Nantes, par l'actuelle rue Saint-Jacques, et de l'autre vers Rennes par la place Bichon et la rue Saint-Lazare.

Alors qu'ils étaient ainsi rassemblés pour célébrer les divins mystères, un groupe de païens cherchant à les prendre finit par s'approcher d'eux. Des ronces et des épines crurent alors subitement, enveloppant le sanctuaire, et le subtilisant à la vue des païens qui, ne voyant qu'un roncier, s'en retournèrent chez eux sans avoir le sang versé. Après ce prodige, ce sanctuaire devint un lieu de pèlerinage très fréquenté, et de nombreux miracles s'y produisirent.

Histoire ou légende ? Chacun y donnera le crédit qu'il voudra. Mais le plus sage serait sans doute de considérer le jugement qu'en aura le lointain successeur de Defensor, Mgr Freppel :

*Il y a de la témérité, pour ne pas dire davantage, à refuser toute espèce de croyance à ces récits légendaires, à rejeter absolument l'ensemble comme les détails, le gros des faits, non moins que les additions étrangères... J'admets bien volontiers que le récit de la fondation d'une église particulière passant de mains en mains puisse subir des altérations plus ou moins graves, mais il reste toujours un fond de vérité qui résiste à la négation.*

### *L'événement fondateur*

Le second prodige que l'histoire nous rapporte se situe en 529. Celui-ci est attesté par tous les historiens. Cette année-là, un nouvel évêque prend ses fonctions à Angers : saint Aubin. Les consécration épiscopales étaient souvent l'occasion de réunir les évêques des diocèses environnants,



qui en profitaient pour tenir un concile provincial, où était abordé tout ce qui regardait la discipline ecclésiastique.

C'est donc probablement à l'occasion de l'intronisation de saint Aubin que cet événement se produisit.

Ce dernier affectionnait tout naturellement de se rendre dans l'église qui avait été érigée au lieu dont nous venons de faire état. Il y invita donc ses confrères dans l'épiscopat. Étaient alors présents saint Melaine, évêque de Rennes, saint Mars (que l'on dit à tort évêque de Nantes, mais dont on ignore la fonction), saint Lô, évêque de Coutances, et saint Victor, évêque du Mans.

Voici en substance ce qu'en disent les Bollandistes, selon le témoignage d'un contemporain : Saint Aubin déféra à saint Melaine, son hôte le plus ancien, l'honneur de célébrer les saints mystères en ce premier jour de carême. A la fin de la messe, il distribua les *enlogies*, c'est-à-dire le pain béni, invitant ses confrères à les consommer ensemble en signe de charité et de l'union mutuelle qui doit régner entre les évêques.

Cependant, saint Mars fut pris de scrupules : est-il permis de rompre le jeûne en un tel jour de pénitence ? Il retira alors le pain béni de sa bouche, le cacha sur lui et repartit ainsi vers son diocèse en compagnie de saint Melaine. En chemin, il se sentit soudain pressé par un serpent qui lui ceignait le corps. Comprenant qu'il avait manqué au devoir de charité en ne consommant pas l'eulogie, il se prosterna aux pieds de saint Melaine et lui fit le récit de ce qui venait d'arriver. Ce dernier le pria alors de s'en retourner auprès de saint Aubin pour lui confesser sa faute. Mais l'évêque d'Angers, l'assurant de ses prières, ne consentit pas à l'absoudre, et l'envoya au Mans pour s'en confesser à saint Victor. Lequel Victor le renvoya à Melaine : « Retournez, mon frère, au saint évêque notre frère, le seigneur Melaine ; je crois que par ses prières et par ses mérites vous obtiendrez votre délivrance. » Mars reprit donc son voyage avec ce serpent qui l'étreignait toujours. Épuisé, il retrouva enfin l'évêque de Rennes. Celui-ci, après une nuit de prières et de pénitences, accorda l'absolution à saint Mars. L'eulogie reprit alors sa première forme, et ce dernier la consumma avec bonheur.

L'autel sur lequel fut célébrée cette messe du premier jour de Carême fut conservé avec vénération. Après avoir séjourné dans l'abbatiale, il fut introduit dans la crypte où une de ses pierres se trouve encore au fond de l'abside centrale, en arrière du reposoir de la Vierge.

### **Première communauté de religieuses**

La tradition veut que saint Aubin ait établi en ce lieu un groupe de vierges destiné à honorer la mère du Sauveur. Ceci constituerait la fondation de la première communauté des religieuses du Ronceray. Il leur donna la règle écrite par saint Césaire d'Arles. Fortunat évoque en effet un voyage de l'évêque d'Angers en Arles pour consulter saint Césaire. Sa règle était suivie dans presque tous les monastères de

religieuses des Gaules avant que celle de saint Benoît ne s'impose à partir de la fin du VI<sup>e</sup> siècle.

Ce qui est absolument certain, c'est que cette communauté existait déjà en 1028, car cette année-là, l'évêque d'Angers Hubert de Vendôme consacra l'église du monastère de la Bienheureuse Marie de la Charité pour les vierges consacrées à Dieu (*Hubertus, venerabilis Andegavorum episcopus, monestarium Beatæ Mariæ Charitatis virginibus [...] consecravît*).

En voici les circonstances : A cette époque, règne sur l'Anjou un terrible personnage, le comte Foulques Nerra. Sorte d'Ivan le terrible version française, il alternait les crimes les plus odieux avec les réparations les plus sincères. Ainsi, vers l'an 1000, il accusa d'adultère sa première épouse, Élisabeth, laquelle, dans un esprit d'ordalie, se précipita dans le vide pour prouver son innocence. Bien qu'elle échappât à cette épreuve, le comte la fit brûler vive au milieu de la ville d'Angers. Il renouvela les mêmes accusations 25 ans plus tard envers sa troisième femme, Hildegarde, laquelle, imitant Élisabeth, se précipita par une fenêtre du palais qui donnait dans la Maine, avant d'être sauvée miraculeusement. La suite de cette histoire diffère heureusement de la précédente : reconnaissant le signe de la Providence, Foulques, Hildegarde et leur fils Geoffroy Martel voulurent manifester à Dieu leur reconnaissance en reconstruisant entièrement la basilique du Ronceray et en y attachant un chœur de religieuses. C'était en 1028. Le monastère devenait une abbaye.

Notons que Foulques Nerra, ayant fait rebâtir l'église du Ronceray, avait conservé avec respect la chapelle souterraine comme un monument singulier d'antiquité et de religion, cette même chapelle qui existe encore aujourd'hui, et dans laquelle saint Melaine célébra la messe en 529. L'antiquité, la conservation et la sainteté du lieu permettent de considérer cette chapelle comme le sanctuaire le plus vénérable d'Angers.

### **Essor de l'abbaye**

L'abbaye connaîtra un rapide essor, et fondera de nombreux prieurés. Outre leurs desservants, l'abbesse avait le privilège de *présenter à la cure* – ce qui veut dire qu'elle avait la faculté de proposer des noms pour la nomination des curés – des paroisses de Saint-Jacques d'Angers, d'Avrillé, de Brignolle, de Cornillé, de La Jubaudière, de La Poitevinière, de Rochefort, de Saint-Lambert-du-Lattay... ainsi que d'autres paroisses des diocèses du Mans et de Nantes. Ces droits se réduiront beaucoup dans le temps, avant de disparaître à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

C'est à l'abbaye que le faubourg avoisinant dut son existence. Prenant rapidement de l'importance, il prit le nom de *Bourg Sainte-Marie*. Cependant, la population s'accroissant, la seule abbatiale ne pouvait plus contenir et les religieuses et les fidèles, sans parler des difficultés que cet afflux posait à l'observance de la règle. On décida alors de bâtir une église paroissiale : l'église de la Trinité sera consacrée en 1062.



La chapelle souterraine



L'église abbatiale vue du cloître

En 1088 cependant, un incendie dévora le Bourg Sainte-Marie, la plupart des maisons étant construites en bois. On le releva de ses ruines, et on jugea alors nécessaire de le joindre à la ville d'Angers. Saint Louis fera ériger des murailles dont la Tour des Anglais est le dernier vestige.

L'abbaye du Ronceray était fort riche. Elle fut notamment très redevable au Roi René. Grand dévôt à la Vierge, il lui légua, outre la couronne de son sacre, une grande croix-reliquaire d'or, sertie de perles et de diamants, et contenant des reliques de la Vraie Croix et d'un vêtement de la Vierge Marie. Cette croix lui avait été donnée par Paul II (pape de 1464 à 1471).

Mais l'abbaye était aussi fort généreuse. Sous l'abbatit Emma de Laval (1163-1190), elle accorda un don considérable à l'hôpital Saint-Jean, ce qui permit non seulement de restaurer entièrement les bâtiments, mais aussi d'en construire de nouveaux pour les malades et les religieux. Elle fit également des dons très importants aux Grandmontains établis à la Haye-aux-Bonshommes, ainsi qu'aux chanoines réguliers de l'abbaye de Mélinais près de la Flèche.

### Une règle singulière

Les constitutions propres de l'abbaye ne ressemblaient en rien le relâchement, bien que les religieuses fissent profession de la règle mitigée de saint Benoît : lever à minuit pour les matines, étude ou soin des cellules de 6 à 7 heures, offices au chœur et messe conventuelle de 7 heures à midi, heure du premier repas. De nouveau offices au chœur de 14 à 17 heures, suivis d'une conférence spirituelle, puis d'une collation sauf les jours de jeûne (trois fois par semaine !). Les complies suivaient la conférence ou la collation, et précédaient le coucher à 20 heures. Il fallait bien entendu respecter une abstinence et un silence quasi perpétuels.

Mais... la clôture n'avait jamais été prescrite. Durant plusieurs siècles, on avait vu les religieuses sortir en ville, assister à la sépulture des évêques d'Angers, aux processions de la cathédrale où elles tenaient la gauche, et aller chanter le *subvenite* aux obsèques des chanoines de Saint-Maurice. Elles ouvraient également leur chœur à des processions publiques. Leur famille pouvait prendre des repas à la même table que la religieuse, et à une époque, on avait même pu leur rendre visite jusque dans leurs chambres !

Or l'absence de clôture était un usage contraire à l'esprit du concile de Trente. Aussi, en 1612, l'évêque d'Angers Charles Miron, d'une grande capacité, d'un zèle ardent pour la réfor-

me, mais d'une ardeur parfois intempérante dit dom Piolin <sup>1</sup>, voulut contraindre les religieuses à la clôture stricte. Elles contestèrent la décision de l'évêque. Le conflit dura des années, et prit fin lorsqu'un successeur de Charles Miron, Henry Arnauld (évêque de 1650 à 1692), obtint que l'abbesse ne recevrait plus aucune religieuse qui ne promît d'embrasser la clôture, *laissant les anciennes mourir en paix.* <sup>2</sup>

La règle des religieuses du Ronceray comprenait d'autres facettes singulières :

Lorsque l'abbesse prenait possession de sa charge, l'évêque, après avoir accompli les cérémonies communes aux autres abbayes en pareille circonstance, la conduisait dans l'église de la Trinité ; ils montaient ensemble à l'autel, appuyés chacun sur sa crosse. Le prélat mettait la clé du tabernacle dans la main de l'abbesse qui la portait aussitôt dans la serrure de la porte, mais sans l'ouvrir. A son tour, tous les ans au commencement de la quinzaine de Pâques, l'abbesse remettait au curé de la Trinité la clé du tabernacle.

Une autre particularité tenait au fait que toutes les religieuses étaient issues de familles nobles, condition obligatoire pour intégrer le noviciat. On ignore l'origine de cette disposition qui existait non en vertu de la règle, mais d'un usage nécessairement très ancien... et propre à heurter les sentiments d'égalité qui gouvernent notre siècle ! Il ne s'agit ni d'en faire l'apologie, ni de la condamner, mais dom Piolin observe qu'*un règlement qui a vécu un aussi grand nombre de siècles avait nécessairement sa raison*



Intérieur de l'abbatiale

*d'être ; que tout ce qui a produit, durant une longue durée de temps des fruits heureux mérite le respect, et il nous sera permis de souhaiter à la société qui se glorifie d'être fondée sur le principe de l'égalité, la grandeur et la félicité dont a joui celle qui reposait sur la hiérarchie des classes.*

Sans doute était-ce cette filiation de haut rang qui permit qu'à toutes les époques, le latin fût la langue d'usage au sein de l'abbaye. Le nombre des religieuses ne dut jamais dépasser la quarantaine. Elles élisaient leur abbesse jusqu'en 1549, date à laquelle le roi Henri II s'octroya sa nomination en vertu du concordat conclu entre le pape Léon X et le roi François I<sup>er</sup> en 1516.

*Leur habit est noir, mais d'une forme particulière, surtout leur coiffure, qui est de toile empesée assez large, à trois faces, au milieu de laquelle est leur visage, avec une guimpe qui leur prend au-dessous du menton ; sur cette coiffure, qui cache tous les cheveux, elles ont un voile noir ; les jours de grandes festes, elles ont au chœur un habit de cérémonie avec de grandes manches traînant jusqu'à terre,*



1- Dom Piolin (1817-1892), *Revue de l'Anjou*, 1879.

2- Abbé Joseph Grandet (1646-1724), *Notre-Dame Angevine*.

doublées d'un linge fin plissé et empesé, selon le témoignage de l'abbé Grandet qui les a connues.

Mais la plus étonnante des dispositions était le noviciat des sœurs qui durait autant qu'il plaisait à l'abbesse. On ne recevait en effet aucune novice seule à prononcer les vœux, mais on attendait qu'elles soient dix ou douze. La cérémonie était des plus magnifiques (et coûtait fort cher !). L'évêque conduisait les novices au chœur de l'église paroissiale de la Trinité, où elles prononçaient leurs vœux solennels entre ses mains. Chaque novice portait une couronne de perles et de diamants. C'était un spectacle couru pour toute la ville d'Angers, d'autant qu'il pouvait être fort rare : quand l'abbé Grandet décrit ces rites, il précise que l'abbesse contemporaine, Charlotte de Grammont, n'avait encore reçu aucune professe depuis sa prise de fonction 20 ans plus tôt, et que la dernière cérémonie ne devait pas avoir eu lieu depuis près de 30 ans !



Novice en habit de profession

### A l'origine de l'appellation « du Ronceray »

Nous savons que l'abbaye était auparavant nommée de la bienheureuse Marie de la Charité, ou de Notre-Dame de Charité.

Plusieurs raisons peuvent justifier cette première appellation : le partage de l'eulogie voulu par saint Melaine qui marquait la prééminence de la charité sur la pénitence ; les œuvres de charité instituées au Ronceray par Foulques Nerra et son épouse Hildegarde, ainsi des aumônes de blé pour douze écoliers pendant le temps de leurs études, ou encore une distribution de 12 septiers de froment en petits pains (un septier comptait 150 à 300 litres selon les époques et les régions), appelés *fouasses de la comtesse*, à la porte de l'abbaye, tous les ans le mardi de la Semaine Sainte, et sur lesquels figurait un Agneau pascal ; ou bien encore la statuette qui se trouvait dans la crypte de l'abbatiale et qui portait les deux cœurs de Jésus et Marie, symboles de la charité.

Haute de 24 cm, en cuivre doré, celle-ci figurait la Vierge assise sur une sorte de trône, l'Enfant Jésus sur ses genoux, portant l'un et l'autre une couronne. L'abbé



Grandet note que *les yeux n'ont pas été fondus avec le corps des figures ; mais ils sont des pièces de rapport et mis dans la teste après coup, ce qui marque la grande antiquité*. Les yeux des deux personnages étaient en effet des émaux sertis dans le métal. Cette statuette était considérée comme remontant à l'origine du sanctuaire, contemporaine de saint Aubin. Dom Piolin ne récuse pas cette assertion, à condition toutefois qu'on lui reconnaisse une retouche au XII<sup>e</sup> siècle, tant son style en est empreint. Il est en tout cas certain qu'elle existait déjà à cette époque car on note dans les archives, au début du XII<sup>e</sup> siècle, le

legs « d'un arpent de vigne pour entretenir une lampe devant l'image de sainte Marie de la Charité. »

Mais qu'en est-il de l'appellation du Ronceray ?

Bien qu'Angers fut une ville très ligueuse, en tout cas sa population (car bien souvent, les édiles restent très « prudents » avec le pouvoir en place...), la montée du protestantisme attisa les divisions et les exactions. Des statues extérieures furent saccagées, telle une représentation de la Sainte Trinité et une Vierge devant l'abbaye. Par mesure de sûreté, les moniales fermèrent la crypte. La végétation s'empara de ce lieu humide... En 1527, on rouvrit le sanctuaire souterrain. On y retrouva la statuette de la Vierge, dont nous venons de parler, dans un buisson de ronces. Se souvenant du miracle de la protection des premiers chrétiens par un buisson de ronces au même endroit, on donna alors à l'abbaye le nom de *Notre-Dame de la Charité du Ronceray*.

Cette ronce a toujours été considérée comme miraculeuse. L'abbé Grandet la décrit comme étant *vis-à-vis de la chapelle sous-terre, toujours verte, plantée dans la muraille, qui y paroît merveilleusement conservée ; car quoi qu'elle ne semble pas pouvoir tirer aucune humeur de la terre, étant plantée dans une muraille faite de pierres, de chaux et de sable comme les autres, et quelques efforts qu'on ait faits plus d'une fois pour l'arracher, même jusques aux racines, elle n'en repousse que mieux, et elle étend si fort ses branches que plusieurs personnes assurent l'avoir vue percer les lozanges de la vitre et venir imperceptiblement embrasser l'image sur l'autel, comme pour l'honorer et lui rendre ses hommages, ce que j'ai vu moi-même, en 1700, y étant allé dire la Sainte Messe.*

### Requiem pour une abbaye

A la Révolution, l'abbaye fut fermée, une partie du chartrier brûlé, et deux des religieuses déportées en Guyane. Les bâtiments furent bientôt convertis (!) en caserne d'infanterie avant de recevoir en 1814 l'École des Arts et Métiers qui occupe encore les lieux.

La crypte fut cependant allouée à l'église paroissiale de la Trinité, mais en 1969, comme chacun sait, les saintes cérémonies leur furent prosrites à la suite de la révolution de Vatican II. En 1979, c'est la Vierge qui quitte les lieux : cachée dans la besace d'un cambrioleur. On la remplacera par une autre de même taille en terre cuite, mais il n'en reste pas moins que la Vierge, de tous temps considérée comme miraculeuse, s'en est allée. Disparue aussi la ronce miraculeuse étouffée par les constructions au chevet de la crypte... ou par la perte de la foi... ou par un épandage de *Round-up*.

Au gré d'une promenade près du Ronceray, il y a de cela une vingtaine d'années, un ami croise une vieille femme habitant depuis toujours dans la Doutré (quartier d'*Outre-Maine*) : « Vous savez, Monsieur, avant de porter ce nom, la Doutré était appelée le quartier de la Charité ! »

Ce quartier l'est-il encore ? Prions Notre-Dame de la Charité du Ronceray d'y revenir, et de l'y restaurer !

Jean de Jacquelot